

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2018
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 24 AVRIL 2018**

Le vingt-trois avril deux mil dix-huit à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

16 avril 2018

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD – GRELIER – HUET – LE PALMEC – SEMPEY

Messieurs DENEUVE – PERON – THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BOURGOGNON – GANDIN – HERRISSON – LE GUELLEC – PRUDOR – ROUAUX – SEIMANDI

Messieurs DEMAURE – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – LANGEVIN – PETTIER – RENAULT – SAVIN – TILLARD.

PROCURATIONS :

MME BARBEDOR a donné procuration à M. DENEUVE,

M. JOSTE a donné procuration à MME LE GUELLEC,

M. SAILLENFEST a donné procuration à MME ROUAUX.

EXCUSÉ : M. BRETEAU

SECRETAIRE: M. GUERIN

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
18-44	MME LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2018	<p>Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 26 mars 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le procès verbal de la séance du 26 mars 2018.
DEVELOPPEMENT URBAIN			
18-45	MME GANDIN	LANCEMENT DE LA DEMARCHE « PIETONS & CYCLES » - CREATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LANCE la démarche « Piétons & Cycles » ; - CREE un comité de pilotage pour suivre cette démarche composé de 5 membres de la majorité et de 2 membres de la minorité ; - NOMME les membres de cette commission comme suit : <ul style="list-style-type: none"> o Yvette BARBEDOR o Mickaël ETIENNE o Marie-Odile GANDIN o Jérôme GUERIN o Eric SAVIN o Danièle BOURGOGNON o Marcelle LE GUELLEC

18-46	M. DENEUVE	« DYNAMISME DES CENTRES-VILLES ET BOURGS RURAUX » CYCLE ETUDE - CONSTITUTION D'UN COMITE DE PILOTAGE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - PREND ACTE de la constitution d'un comité de pilotage afin de piloter l'ensemble de l'étude sur le dynamisme du centre-ville ; - DECIDE de nommer les membres du comité de pilotage, composé de 5 membres de la majorité et de 2 membres de la minorité, à l'occasion du prochain conseil municipal.
18-47	M. DENEUVE	EFFACEMENT DES RESEAUX BOULEVARD CARNOT - ETUDE DETAILLÉE SDE 35	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - ENGAGE la Ville à réaliser les travaux d'effacement des réseaux du boulevard Carnot ; - DEMANDE au SDE 35 une étude détaillée sur ce secteur.

ENVIRONNEMENT – GESTION DES RISQUES

18-48	M. THIRION	GEMAPI - DEMANDE D'ADHESION DE MONTFORT COMMUNAUTE A L'EPTB VILAINE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - SE PRONONCE favorablement sur la demande d'adhésion de Montfort Communauté à l'EPTB Vilaine.
-------	------------	---	--

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

18-49	M. PERON	SIGNATURE DU PROCES VERBAL CONTRADICTOIRE DE TRANSFERT DES ZA AUPRES DE MONTFORT COMMUNAUTE	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à procéder aux amortissements de régularisation avant transfert des biens auprès de Montfort Communauté, - VALIDE la valorisation des biens sur la base du calcul : coût unitaire X quantité, - AUTORISE le Maire à signer le procès-verbal contradictoire de transfert, ainsi que son annexe N°1, - AUTORISE Maire à signer tout document nécessaire au transfert des biens auprès de Montfort Communauté afin d'être en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe ou toute autre évolution réglementaire en la matière, - PREND ACTE que Montfort Communauté pourra intégrer les différentes immobilisations transférées selon sa propre codification interne au sein de son inventaire.
-------	----------	--	---

SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

18-50	MME SEMPEY	SUBVENTIONS 2018 – Académie Paul le Flem	Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme LE GUELLEC ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 500 €, au titre du fonctionnement à l'association, Académie Paul Le Flem, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-51		SUBVENTIONS 2018 – Les amis de l'orgue montfortais	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association, Les amis de l'Orgue Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-52	SUBVENTIONS 2018 – CCMM	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme SEIMANDI ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association, le Centre Créatif Musical de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-53	SUBVENTIONS 2018 – Cercle montfortais	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 600 €, au titre du fonctionnement à l'association, Le Cercle Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-54	SUBVENTIONS 2018 – Ensemble vocal Alain Fromy	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 400 €, au titre du fonctionnement à l'association, Ensemble Vocal Alain Fromy, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-55	SUBVENTIONS 2018 – Mélimélodies	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, au titre du fonctionnement à l'association, MéliMélodies, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-56	SUBVENTIONS 2018 – OCB	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association, Orchestre et Chœur de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-57	SUBVENTIONS 2018 – Amicale anciens combattants	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. LANGEVIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 450 €, au titre du fonctionnement à l'association, Amicale des Anciens combattants, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-58	SUBVENTIONS 2018 – Amicale Donneurs de sang	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Amicale des donateurs de Sang Bénévoles, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-59	SUBVENTIONS 2018 – Amicale du personnel	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 000 €, au titre du fonctionnement à l'association Amicale du Personnel de la Ville de Montfort-Sur-Meu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-60	SUBVENTIONS 2018 – Scouts et guides de France	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 100 €, au titre du fonctionnement à l'association Scouts et Guides de France, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-61	SUBVENTIONS 2018 – A Road Losk	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association A Road Losk, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-62	SUBVENTIONS 2018 – Prévention routière	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Association Prévention Routière, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-63	SUBVENTIONS 2018 – Rouge Gorge	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 70 €, au titre du fonctionnement à l'association Rouge Gorge, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-64	SUBVENTIONS 2018 – Clin d'œil sur l'art	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 100 €, au titre du fonctionnement à l'association Clin d'œil sur l'Art, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-65	SUBVENTIONS 2018 – Club de l'amitié	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association Club de l'amitié, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-66	SUBVENTIONS 2018 – Entraides et amitiés	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association Entraide et amitiés, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-67	SUBVENTIONS 2018 – Jeux traditionnels de Pays	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association Jeux Traditionnels de Pays, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-68	SUBVENTIONS 2018 – Joailleries 35	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association Joailleries35, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-69	SUBVENTIONS 2018 – La perche Montfortaise	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association La Perche Montfortaise ; - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-70	SUBVENTIONS 2018 – Les P'tits Chouns	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association Les Petits Chouns, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-71	SUBVENTIONS 2018 – L'outil en main	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association L'Outil en Main, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-72	SUBVENTIONS 2018 – APEL Notre Dame	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 700 €, à l'association APEL Notre Dame, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-73	SUBVENTIONS 2018 – Asso sportive Collège Louis Guilloux	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, à l'association Sportive Collège Louis Guilloux, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-74	SUBVENTIONS 2018 – Asso sportive Collège St Louis Marie	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, à l'association Sportive Collège Saint-Louis Marie, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-75	SUBVENTIONS 2018 – Asso sportive Les ajoncs d'or	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, à l'association Sportive Les Ajoncs d'Or, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-76	SUBVENTIONS 2018 – De l'eau au Moulin	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, à l'association de l'Eau au Moulin, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-77	SUBVENTIONS 2018 – Récré actions	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, à l'association Récré-actions en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-78	SUBVENTIONS 2018 – K Danse	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 350 €, au titre du fonctionnement à l'association K'Danse en Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-79	SUBVENTIONS 2018 – Raid Breizh Attitude	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 400 €, pour la course nature à l'association, Raid Breizh Attitude, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-80	SUBVENTIONS 2018 – Aïkido Amaterasu	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association, Aïkido Amaterasu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-81	SUBVENTIONS 2018 – Art et danse	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement à l'association Art et Danse, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-82	SUBVENTIONS 2018 – Brocéliande Sports Subaquatiques	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 050 €, au titre du fonctionnement à l'association Brocéliande Sports Subaquatiques, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-83	SUBVENTIONS 2018 – Brocéliande Triathlon	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Brocéliande Triathlon, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-84	SUBVENTIONS 2018 – Brocéli'gym	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 900 €, au titre du fonctionnement, 125 € pour Festigym 1ère édition, 125 € pour Festigym 2ème édition, 100 € pour la journée cohésion gym, 120 € pour la journée stage UFRAPS à l'association Brocéli'gym Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-85	SUBVENTIONS 2018 – Brocéli'hand	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 400 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Brocéli'hand Club, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-86	SUBVENTIONS 2018 – CKPB	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 3 800€, au titre du fonctionnement et 300€ pour la compétition à l'association Canoë Kayak Pays de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-87	SUBVENTIONS 2018 – Cyclos randonneurs	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association Cyclos Randonneurs Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-88	SUBVENTIONS 2018 – Judo Club du Pays de Montfort	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 300 €, au titre du fonctionnement et 200€ pour l'organisation d'une manifestation célébrant les 50 ans du club, à l'association Judo Club du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-89	SUBVENTIONS 2018 – MBC	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 6 600 €, au titre du fonctionnement (hors emploi), et 2 000 € pour le festival à l'association Montfort Basket Club, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-90	SUBVENTIONS 2018 – Montfort Energygym	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort Energygym, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-91	SUBVENTIONS 2018 – MIF	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 3 000 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort Iffendic Football, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-92	SUBVENTIONS 2018 – Shotokan Karaté-Do	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 100 €, au titre du fonctionnement à l'association Shotokan Karate-Do, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-93	SUBVENTIONS 2018 – Phénix Baseball Club	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association Phénix Baseball Club, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-94	SUBVENTIONS 2018 - Montfort Tennis de Table	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 4 800 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Montfort Tennis de Table, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-95	SUBVENTIONS 2018 – Montfort VTT	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort VTT, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-96	SUBVENTIONS 2018 – Roller artistique d'Ille-et-Vilaine	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 000 €, au titre du fonctionnement à l'association Roller Artistique Ille-et-Vilaine, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-97	SUBVENTIONS 2018 – Pétanque Montfortaise	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme GANDIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association La Pétanque Montfortaise, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-98	SUBVENTIONS 2018 – Roller du Pays de Montfort	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, au titre du fonctionnement à l'association Roller du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-99	SUBVENTIONS 2018 – Tennis Club de Brocéliande	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 500 € au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Tennis Club de Brocéliande et 300 € au titre de l'organisation d'un week-end d'animations les 25 et 26 mai 2018, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

18-100	SUBVENTIONS 2018 – Volant enchanteur	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement à l'association Le Volant Enchanteur, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-101	SUBVENTIONS 2018 – Yoga du Pays de Montfort	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association de Yoga du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-102	SUBVENTIONS 2018 – Volley Club de la Cane	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association, Volley Club de la Cane, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-103	SUBVENTIONS 2018 – EAPB	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 500 € pour la manifestation de la Course du Muguet à l'association, Entente Athlétique du Pays de Brocéliande - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-104	SUBVENTIONS 2018 – Equisports	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 000 €, au titre de la manifestation amateur, à l'association Equisports du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-105	SUBVENTIONS 2018 – Comité de jumelage	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 3 035.70 € au titre du fonctionnement de l'association Comité de Jumelage, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

Delphine DAVID,
Maire
Conseillère Régionale

